



# LOU GRILHOUN

## VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



Mairie de Grillon—10 Avenue du Comtat 84600 GRILLON  
Tél. : 04.90.35.00.81

N° 18

### LE MOT DU MAIRE

Grillonnais, Grillonnaises,

***Après une longue absence, c'est un journal communal « relooké » que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres. Depuis le 15 mars, jour des élections municipales, nous vivons une crise sanitaire dont il est bien difficile d'en prévoir l'issue.***

***J'en profite d'ailleurs pour remercier tous les Grillonnais qui se sont déplacés aux urnes malgré les conditions particulières et le risque de contamination.***

***Heureusement à ce jour, grâce à vous qui vous êtes pliés aux contraintes gouvernementales, la commune a été épargnée, pour l'instant, par cette pandémie qui frappe le monde entier.***

***Aujourd'hui, les activités ont repris et l'économie a pu être relancée après une saison touristique en demi-teinte.***

***Les associations du village, quant à elles, tentent de remettre le pied à l'étrier avec un protocole très strict qui est quelquefois bien difficile à mettre en place.***

***Pour ce qui concerne la vie communale, 2020 sera quasiment une année blanche car le vote du budget en juillet, est bien trop tardif.***

***Cependant, quelques investissements seront réalisés avant la fin de l'année (lire par ailleurs) en attendant le prochain exercice.***

***La nouvelle équipe municipale et moi-même sommes bien sûrs à votre disposition et à votre écoute pour ce nouveau mandat.***

***Enfin, pour terminer mon propos, un petit clin d'œil à nos vignerons qui cette année encore nous proposeront un millésime haut de gamme malgré la sécheresse estivale, qui, d'année en année, nous rappelle à la vigilance sur la consommation d'eau et au respect des arrêtés préfectoraux.***

***Grillonnaises, Grillonnais, poursuivez votre protection en appliquant avec rigueur les gestes barrières.***

***Prenez bien soin de vous.***

***Bien cordialement,***

Jean-Marie GROSSET.

Conseil Municipal..... p.1

Budget Communal ....p.3

Sur la commune .....p.4

Informations diverses....p.6

Incivilités .....p.8

La page des écoles.....p.9

Etat-civil .....p.10

Les Grillonnades..... p.11

# Conseil Municipal 2020



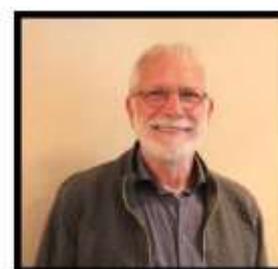
**Jean-Marie GROSSET**  
Maire de Grillon



**Francis DAYDE**  
1<sup>ER</sup> Adjoint



**Christine HILAIRE**  
2<sup>ND</sup> adjointe



**Patrick MOURIER**  
3<sup>ème</sup> adjoint

## Conseillers Municipaux



**Grégory BERTHON**



**Mylène POURRAZ**



**Christian VAUTENIN**



**Malorie BOUTEILLON**



**Alain CHAMPEAU**



**Elodie RIEU**



**David SOULIER**



**Sandra POUDROUX**



**Lionel MARTINHO**



**Virginie CUOQ**



**Monique GEMENS**



**Bruno PELOUX**



**Anne-Marie LEGRAND-MARTINY**



**Helder VAZ**



**Sandrine SABATERY**

# Les Commissions

## **Commission communale d'appel d'offres et MAPA**

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Grégory BERTHON, Alain CHAMPEAU, Mylène POURRAZ,

Suppléants : Francis DAYDE, Patrick MOURIER et Christian VAUTENIN

## **Commission communale d'actions sociales**

Président : Jean-Marie GROSSET

Vice Président : Christine HILAIRE

Titulaires : Malorie BOUTEILLON, Virginie CUOQ, Mylène POURRAZ et Sandrine SABATERY

## **Commission communale de sécurité**

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Alain CHAMPEAU, Elodie RIEU

Suppléant : Davis SOULIER

## **Commission communale des finances**

Président : Jean-Marie GROSSET

Vice Président : Patrick MOURIER

Titulaires : Grégory BERTHON, Malorie BOUTEILLON, Virginie CUOQ, Lionel MARTINHO, Sandra POUDROUX, David SOULIER et Christian VAUTENIN

## **Commission communale de travaux**

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Alain CHAMPEAU, Anne-Marie LEGRAND MARTINY, Patrick MOURIER, Bruno PELOUX, Mylène POURRAZ et Christian VAUTENIN

## **Commission communale Ecole, Jeunesse et Associations**

Président : Jean-Marie GROSSET

Vice Président : Francis DAYDE

Titulaires : Malorie BOUTEILLON, CUOQ Virginie, Monique GEMENS, Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND-MARTINY, Patrick MOURIER, Bruno PELOUX, Sandra POUDROUX, David SOULIER et Helder VAZ

## **Commission communale culture communication et patrimoine**

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Francis DAYDE, Monique GEMENS, Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND MARTINY, Lionel MARTINHO, Sandra POUDROUX, Mylène POURRAZ, Elodie RIEU, Christian VAUTENIN, et Helder VAZ

## **Désignation des délégués devant représenter la commune auprès du Comité de Jumelage :**

Jean-Marie GROSSET, Francis DAYDE, Monique GEMENS, Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND MARTINY, Elodie RIEU et Christian VAUTENIN

# Informations sur le budget communal

## Compte administratif 2019

### 1- Budget de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2019 s'élève à **282 796,08 €**

**Recettes de fonctionnement : 1 634 425,68 €**

**Dépenses de fonctionnement : 1 351 629,60 €**

### 2- Budget d'investissement

L'année 2019 aura permis la réalisation de plusieurs investissements sur la commune comme :

- Achèvement de la Bibliothèque et de la salle multi-activités
- Portail du stade
- Agrandissement du cimetière
- Achèvement du logement ancienne Poste

Soit des recettes d'investissement de : **1 054 712,85 €**

Et des dépenses d'investissement de : **924 309,27 €**

## Budget prévisionnel 2020

### 1- Budget de fonctionnement

Les dépenses estimées pour l'année 2020 s'élèvent à **1 570 938,00 €** pour **1 552 930,00 €** de recettes.

### 2- Budget d'investissement

Le montant prévisionnel des travaux d'investissements est de **780 800,00 €** dont l'essentiel se décompose ainsi :

- Voirie 2019 et 2020
- Achat de meubles pour la bibliothèque
- Chauffage du groupe scolaire

### 3- Budget Eau et Assainissement :

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement situé dans le canal, programmés pour cette année.

## Les subventions aux associations 2020

Merci aux associations qui ont modifié leur budget prévisionnel 2020 ou annulé leur demande de subvention au regard des bouleversements qu'a causés la crise sanitaire du Coronavirus.

Du fait de la pandémie, la commission et le Conseil municipal chargés de voter les demandes de subventions ci-après, n'ont pu se réunir qu'en juin. Le versement de ces subventions n'a pu se faire que durant cet été, voire en septembre. Voici le tableau des subventions allouées aux associations lors de la séance du Conseil municipal du 23 juin dernier.

Associations	Montant
La Prévention Routière	100,00 €
Maisons Familiales Rurales	200,00 €
Association Randolance	100,00 €
Association Maison des Chrétiens	100,00 €
Association Vélo club de Valréas	100,00 €
ASDP foot-ball GRILLON GRIGNAN	5 500,00 €
Association des Anciens Combattants	200,00 €
Ass. Les Pétanqueurs Grillonnais	650,00 €
Amicale des pompiers	100,00 €
Association Arabesques	1 000,00 €
Association Minuscules	1 700,00 €
Association Comité jumelage	900,00 €
Amicale Personnel	2 000,00 €
Association les Grillons d'automne	1 500,00 €
Association chasse	300,00 €
Folivres	1 500,00 €
Jeux Grillonnais	100,00 €
ANACR 26	100,00 €
Patrimoine	1 000,00 €
Les Jubil'asons	150,00 €
Rayon de Soleil (ex Boutique alimentaire)	300,00 €
Restaurants du Cœur Vaucluse	300,00 €
Jeunes Sapeurs de l'Enclave	100,00 €
La vie en Boutis	100,00 €
CLIC Haut Vaucluse	400,00 €
Handball Valréas	150,00 €
Coup de Pouce	300,00 €
Delta Lab Préfiguration	2 500,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>21 450,00 €</b>

Comme chaque fois, les associations qui ne figurent pas dans ce tableau n'ont pas été retenues car, soit elles bénéficient d'une aide matérielle de la Commune, soit elles n'ont pas demandé de subvention pour cette année, soit encore, leurs ressources ont paru suffisantes aux membres de la Commission et du Conseil.

# Sur la commune...

## MAIRIE DE GRILLON

Le Lundi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mardi jeudi et vendredi :

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Mercredi matin de 9h00 à 12h00

fermé l'après-midi

Tél.: 04.90.35.00.81

Site internet : [www.grillon84.fr](http://www.grillon84.fr)

## LE POINT INFORMATIONS

Lundi et jeudi :

de 9h00 à 11h00

mardi mercredi et vendredi :

de 14h30 à 18h30

Tél.: 04.90.35.08.87

ou par mail : [pjgrillon@orange.fr](mailto:pjgrillon@orange.fr)

(Horaires d'hiver 02/11/2020 au 30/04/2021)

## PARLONS TRAVAUX



La crise sanitaire que nous traversons, avec un vote du budget beaucoup trop tardif ne nous permet pas des investissements conformes à nos espérances. Cependant, un programme voirie a été lancé avec une enveloppe budgétaire de 200 000 €. Compte tenu des délais incompressibles de l'appel d'offres, ces travaux devraient être réalisés avant l'hiver. Ce programme comporte :

- une tranche ferme avec : le chemin des Combes (tronçon), le chemin d'Authèze, le chemin de l'Escavateur (tronçon), le chemin du Cimetière et le chemin de la Calamande (tronçon).
- Une tranche conditionnelle avec : la rue St Paul de Joliette et le chemin de Visan (tronçon).

Les résultats de l'appel d'offres détermineront les travaux à réaliser.

## ENVIRONNEMENT

Depuis maintenant un an, la collecte des ordures ménagères fonctionne en points d'apports volontaires. Malgré quelques désagréments bien compréhensibles, surtout pour les personnes âgées, le résultat est très satisfaisant avec cependant quelques dépôts sauvages que nous nous employons à éliminer. Soyez ici toutes et tous remerciés pour votre collaboration et votre civisme; Grillon s'en retrouve plus propre et ainsi plus attractif.

Néanmoins, cette nouvelle collecte devait diminuer les coûts et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères jusqu'à 9% sur 5 ans. Or sur les avis d'imposition que vous venez de recevoir, vous avez certainement remarqué, qu'après une baisse sensible de 1,05% en 2019, elle n'est que de 0,25% en 2020. Baisse insignifiante au grand regret des élus communautaires Grillonnais. Les promesses de la gouvernance de la Communauté de Communes de ramener la taxe à 9% sur les 4 prochaines années à venir, semble bien utopique.

# Sur la commune...

## MAISON DE SANTÉ

Nous vous rappelons que la liste des professionnels de santé ainsi que leurs coordonnées sont disponibles sur notre site internet [www.grillon84.fr](http://www.grillon84.fr)



## OUVERTURE D'UN OFFICE NOTARIAL

Depuis le mois de Janvier 2020, un cabinet notarial s'est installé dans le local de l'ancienne épicerie « L'Epifine », place de la Bourgade. Maître Elodie PELLIER est à votre disposition et à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans tous vos projets, personnels ou professionnels. Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Vous pouvez la joindre par téléphone au 04.90.12.84.28.

## OUVERTURE DE LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

Depuis le mois de février 2020, la bibliothèque a investi ses nouveaux locaux entièrement neufs. Située à proximité des écoles, vous y trouverez de nombreux ouvrages et revues, pour tous les âges et tous les styles avec des espaces adaptés aux besoins de chacun dont un coin dédié aux tout-petits.



La bibliothèque vous accueille les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 15h00 à 18h30 ainsi que les samedis de 10h00 à 12h30. Renseignements par téléphone au 04.90.35.64.76 soir par email à [bibliotheque.grillon@orange.fr](mailto:bibliotheque.grillon@orange.fr) ou via le site internet <https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org>

## DÉCLARATION MEUBLÉS DE TOURISME

La communauté des communes de l'Enclave des Papes – Pays de Grignan met en place gratuitement l'outil DECLALOC CERFA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible dès maintenant sur <http://declaloc.fr>. C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration de leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes, d'un changement de capacité, de propriétaire... Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôte, de chez vous, sans avoir à vous déplacer en Mairie.

# Informations diverses

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'agence postale communale de Grillon, tenue par le personnel de la mairie, est un service de dépannage pour les Grillonnais. Voici quelques rappels sur le fonctionnement de cette agence...

Il est possible d'acheter la plupart des produits postaux : timbres, enveloppes préaffranchies, boîte colissimo, d'envoyer en France ou à l'international, d'effectuer des retraits de colis ou lettres recommandées. Vous avez également la possibilité, si vous êtes titulaire d'un compte à la Poste, de retirer de l'argent dans la limite de 350 € par semaine (soit sur 7 jours glissants).

En revanche, nous n'avons pas accès aux comptes personnels des clients : nous ne pouvons donc pas effectuer des virements d'un compte à un autre, vous commander des chèquiers ou vous donner un relevé de compte. Merci de prendre contact directement avec votre conseiller la Poste.

Les remises de chèques ne sont pas traitées sur place non plus. Afin d'obtenir une preuve de dépôt, vous devez vous rendre à la Poste de Valréas. Si besoin, les enveloppes et les formulaires de dépôt de chèques sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

**Pour toutes questions, réclamations, problèmes de distribution de courrier ou gestion de votre compte, merci de vous rapprocher de la Poste de Valréas.**

## TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking...). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France). Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : [www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr)

## DÉCHETTERIE DE VALRÉAS

L'accès à la déchetterie est conditionnée par la présentation au gardien d'une carte nominative personnelle. La carte d'accès est disponible directement sur place. Pour plus d'informations, veuillez contacter la Communauté de Communes au 04.90.35.01.52

	Matin	Après-midi
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	/	14h00 - 18h00
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00

# Informations diverses

## VAUCLUSE NUMÉRIQUE

Vous avez des questions, problèmes techniques concernant la fibre... Veuillez joindre le centre de contact dédié aux usagers au 0.809.54.00.84. ou alors rendez-vous sur le site internet [www.vaucluse-numerique.fr](http://www.vaucluse-numerique.fr).

## PARTICIPATION FRAIS DE SÉJOUR

Nous vous rappelons que la commune de Grillon participe à concurrence de 3,00€ par jour et par enfant, pour une durée maximum de 30 jours, aux frais de séjour en établissement de vacances. Un formulaire sera à remplir au bureau d'accueil de la Mairie.

## SERVICE DU CADASTRE— VAUCLUSE

Pour mieux répondre à vos attentes, à compter du 1er septembre 2020, le service départemental des impôts fonciers vous reçoit exclusivement sur rendez-vous tous les jours de 8h30 à 13h00 ou au 0.809.401.401.

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vous trouverez dans ce petit marché primeur, des produits locaux et de qualité : fruits, légumes, fromages... Le marché se tient tous les samedis matin, sur la place de la Bourgade, de 8h00 à 12h00.



## PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES

Les personnes qui souhaitent être recensées pour le Plan Canicule, le Plan d'alerte Grand Froid ou encore récemment la crise sanitaire du Covid-19 peuvent se faire connaître en mairie au 04.90.35.00.81 où un registre est destiné aux personnes isolées, fragiles et ce, sans limite d'âge. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, toutes les personnes inscrites à ce registre seront appelées par téléphone et aidées si besoin. Merci aux Grillonnais de porter un regard bienveillant envers leurs voisins ou proches âgés ou fragiles. N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes en mairie.

## RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). Pour cela, vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie de votre commune muni de votre livret de famille et de votre pièce d'identité. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte, veuillez vous adresser au centre du service national de Nîmes au 04.66.02.31.73

# Rappel - Incivilités



## \* Les déjections canines

Sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).**

## \* Lutte contre les bruits de voisinage

Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté Préfectoral du Vaucluse mentionné ci-dessous : « Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tel que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## \* Stationnement gênant des véhicules

Le Code de la route (articles R 417-1 et suivants) comprend plusieurs dispositions relatives au **stationnement des véhicules**. Le non-respect de ces règles constitue une infraction routière et entraîne une sanction pouvant aller jusqu'à **135€**.

## \* Brûlage des déchets verts

**Pour rappel, il est interdit de brûler des déchets verts à l'air libre.** Cela concerne : l'herbe après tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies ou arbustes, les débroussaillage et les épluchures de fruits et légumes. Il est possible de les déposer à la déchetterie de Valréas ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel. Le brûlage des déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende de 450 € .



# La page des écoles

Nous avons tous en mémoire la fin de l'année scolaire précédente avec l'incidence de la pandémie de Coronavirus sur nos écoles. Nous espérons, avec toute la communauté éducative, que cette année scolaire se passe bien malgré les menaces encore bien présentes, et que nos enfants pourront bien travailler en comblant tous leurs retards pour certains.

Nous profitons de cette page pour remercier Annie Blanc pour toutes les années passées dans notre maternelle au service des enfants. Nous lui souhaitons une heureuse et très agréable retraite.

Bienvenue aux nouveaux enseignants pour cette rentrée 2020-2021 :

## \* **Elémentaire**

Mme SARDA Marjolaine qui assurera le complément de service de la Directrice.

## \* **Maternelle**

Mme PAGET Jessica qui remplace Annie BLANC.



## **A) Ecole Maternelle**

### **Equipe pédagogique et effectifs des classes :**

Classe	Enseignante	ATSEM	Effectifs
PS / MS	CHAUVIN Aurélie (Directrice)	SABATERY Marie-Claude	19 élèves
PS / MS	NOVELLI Mireille	MAURICO Michèle	18 élèves
GS	PAGET Jessica	LEGRAND Danièle	21 élèves
		TOTAUX :	58 élèves

## **B) Ecole Elémentaire :**

### **Equipe pédagogique et effectifs des classes :**

Classe	Enseignante	Effectifs
CP / CE1	TROCELLO Véronique	18 élèves
CE1 / CE2	BELOEIL Ghislaine (Directrice) / SARDA Marjolaine	22 élèves
CE2 / CM1	RICHARD Delphine	22 élèves
CM1 / CM2	BOCQUILLOD Lionel	22 élèves
	TOTAUX :	84 élèves

## **Les AVS (Assistants de Vie Scolaire) :**

Elémentaire : Mmes BREHAULT et SARMIENTO

# Etat-civil

## NAISSANCES



- ~ Tom, Bernard, Rémy MAZUR  
le 12 Novembre 2019
- ~ Noham AZOUGAGH  
le 14 Novembre 2019
- ~ Naëlle, Marie, Lou MONIER  
le 05 Décembre 2019
- ~ Safouane, Ayman LARY  
le 06 Janvier 2020
- ~ Gabin REUZÉ PARRE  
le 26 Mars 2020
- ~ Théo, Hervé, Patrick LACHENAUD  
le 27 Avril 2020
- ~ Kélyo, Mickaël, Régis HERMITANT  
le 15 Juin 2020
- ~ Edward, Arthur, Antonin MATTEINI  
le 02 Août 2020
- ~ Cataleya ROUX  
le 08 Août 2020
- ~ Raphaël, Pierre FAURE  
le 20 Août 2020
- ~ Romy, Dany, LEGRAND CHANABAS  
le 24 Août 2020

## MARIAGES



Yoan, René, Christophe MEYNARDIE  
et Nathalie, Marie, Nicole GONDALLIER DE TUGNY  
Le 09 Novembre 2019

Thomas, Alain, Antonin ROCHE  
et Léa, Sierra, Patricia MARMOL  
Le 26 Septembre 2020

## DECES

- Etienne, François, Julien CHAUVIN : le 27 Octobre 2019
- Jean-Marie, Clément TARDIEU : le 07 Novembre 2019
- Christine, Yvette KIIHAPAA : le 12 Novembre 2019
- Suzanne, Marie-Thérèse OLIVIÉ épouse EUZÉBY : le 11 Janvier 2020
- Raphaël SANCHEZ : le 16 Janvier 2020
- Alain, Henri, Germain BARTHELEMY : le 12 Février 2020
- Henri, Maurice RIEU : le 28 Février 2020
- Paulette, Antoinette MARIN veuve ROUX : le 05 Avril 2020
- Nadine, Gabrielle, Georgette BIZARD épouse JULIEN : le 28 Avril 2020
- Colette, Simone, Fernande MARTINI : le 27 Avril 2020
- Françoise, Marie-Gabrielle BARIOD épouse VAUTENIN : le 09 Mai 2020
- Marcelle, Jeanne FERULLA veuve FAGE : le 23 mai 2020
- Louis, Henri PORCIERO : le 15 Juillet 2020
- Guy, Jean, Joseph BATAILLON : le 22 Juillet 2020
- René, Gabriel BARNOIN : le 18 Août 2020
- Daniel, André RAYMOND : le 29 Août 2020
- Maria Da Assuncao GONCALVES FERREIRA : le 14 Septembre 2020
- Jean, Marius DUMAS : le 29 Septembre 2020
- Robert LAMBERT : le 02 Octobre 2020
- Serge MIDENA : le 05 Octobre 2020



# LES GRILLONNADES

## L'agenda de votre village

**Compte tenu du contexte actuel et les nouvelles mesures prises pour lutter contre la pandémie du Covid-19, les manifestations annoncées ci-dessous sont susceptibles d'être annulées en fonction de l'évolution de cette crise sanitaire et des futures annonces gouvernementales.**

### Téléthon 2020

En 2019, au niveau national, il a été récolté pour le Téléthon 74 569,212 euros, et à Grillon 5 845,21 euros. Cette année, le Téléthon aura lieu **le vendredi 04 et le samedi 05 Décembre 2020**. Toute personne faisant partie d'une association ou non sera la bienvenue pour la réussite de cette action.

**Nous comptons sur vous et nous vous attendons nombreux !!**



**INNOVER POUR GUERIR**

### Marché de Noël 2020

Le traditionnel marché de Noël de GRILLON aura lieu le **samedi 12 décembre** prochain si les conditions sanitaires le permettent. Il se tiendra à la salle des Fêtes et dans un chapiteau chauffé. Nous vous y donnons rendez-vous pour préparer vos achats pour les Fêtes de fin d'année.



**L'équipe municipale en charge du marché**

### Les Enclavés

L'association « les Enclavés » dont l'objet a pour but d'organiser la représentation de spectacles amateurs, l'organisation de représentation, de manifestations, à titre social, éducatif, culturel et écologique. L'association est en lien étroit avec le groupe local Colibris 26 terres du lez. A savoir une surprise pour le mois d'avril 2021 à la salle des fêtes de Grillon, une one woman show comique vous y sera présentée ! Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/marietherese.lesenclaves.1/>



## Les Jeux Grillonnais

La pratique de la boule lyonnaise est ouverte tous les lundis après-midi à partir de 14h au boulodrome de Grillon. Des boules sont mises à disposition aux personnes qui désirent essayer ce sport.



## Association Randolance

*Amis Randonneurs, bonjour !*

Ci-joint le calendrier du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, avec les balades tous les dimanches, 2 jeudis par mois à la journée et 2 jeudis par mois à la demi-journée pour toutes et tous. En plus des randonnées classiques, vous avez aussi la marche Nordique les mardis et vendredis matin de 9h00 à 10h30. Pour plus de renseignements, veuillez contacter les responsables, Monsieur Raymond Rodriguez au 06.31.01.25.95 ou Monsieur et Madame Dubourg au 06.77.19.40.09.

Toutes ces randos seront faites dans le respect des gestes barrières du Covid-19 en respectant la distanciation. Nous vous demandons d'apporter votre masque, à mettre avant et après la rando (en plus d'une petite fiole de gel hydroalcoolique). Merci.

\* **Dimanche 11 octobre** : participation à la « Nyonsaise en Marchant » une rando organisée par le club « Courir à Nyons » inscription sur place, certificat médical demandé sauf si vous possédez une licence.

\* **Vendredi 16 octobre** : Assemblée Générale du club, Salle des Fêtes de Grillon à 20h30.

\* **Du 23 au 25 octobre** : séjours d'automne à Barre des Cévennes en Lozère au gîte d'étape la Croizette, 3 nuits, départ jeudi 22 après-midi. Hébergement en chambre de 2 personnes, en demi-pension au tarif de 46€/nuit/personne. Sur inscription, jusqu'au 18 septembre au soir dernier délai : 06.86.94.56.17 ou [randolance84@gmail.com](mailto:randolance84@gmail.com)

\* **Samedi 05 décembre** : participation au Téléthon, venez prendre le petit-déjeuner avec nous et/ou participer à la petite rando du matin, le tout au profit de cette noble cause. Merci. Sur inscription, avant le 1<sup>er</sup> décembre.

\* **Dimanche 13 décembre** : balade repas de fin d'année. Sur inscription, places limitées, petite rando le matin suivit d'un repas le midi. Inscription avant le 25 novembre. Merci

**Le tirage des reines et des rois** : comme l'an dernier nous fêterons cela le dimanche après la 1<sup>ère</sup> rando de l'année. Venez nombreux !

**En espérant vous satisfaire dans vos loisirs, merci de votre présence et de votre fidélité. Nous vous attendons toutes et tous à ces randonnées pour changer d'air et retrouver l'ambiance du club. Pédestrement vôtre.**

## Retour sur la saison Concert de poche 2020



Pour la neuvième année et avec l'autorisation préfectorale pour le concert, les associations Concert de Poche et Tonalité plurielle sont intervenues début octobre sur GRILLON.

Le jeudi 1<sup>er</sup> octobre, 2 ateliers avec un comédien et un pianiste ont eu lieu à l'école élémentaire et 2 au collège Vallis Aeria pour la plus grande satisfaction de tous les enfants et des enseignants. Enfin, dimanche 4 octobre, pour le concert, la salle des Fêtes accueillait Augustin DUMAY (violon) et Jonathan FOURNEL (piano). Le public nombreux composé d'enfants, de parents, d'enseignants et de mélomanes est ressorti enchanté par la qualité de l'interprétation, la simplicité lors des questions de fin de séance, de ces remarquables interprètes. Nous remercions l'entreprise GERFLOR pour leur indéfectible soutien financier. A l'année prochaine....



## Le Campus connecté de Grillon a ouvert ses portes à la Maison Milon

Le Campus Connecté « Hauts de Provence » domicilié à la Maison Milon reçoit ses premiers néo-bacheliers. « L'Université près de chez toi » est donc aujourd'hui une réalité. Une révolution dans le monde de l'enseignement supérieur privilégiant les formations en distanciel (CNED, CNAM, universités). Les étudiants de la commune, de l'Enclave, de la Communauté de Communes pourront ainsi accéder à la formation de leur choix tout en restant dans le milieu familial.

Fin septembre, le bail emphytéotique liant la Commune avec l'association « Espace Maison Milon » a été signé, il régularise la situation de l'association et de ses différentes activités (FabLab, Campus Connecté, Réseau associatif/participatif LoraWan-objets connectés, Centre de formation professionnelle sur les métiers du futur). Après plus de trente années, la Maison Milon retrouve ses objectifs premiers, être un centre culturel ouvert sur l'innovation.

Dans le même temps, l'association « Espace Maison Milon » conserve les actions en faveur des associations grillonnaises et de proximité et accueille leurs manifestations dans l'auditorium (100 places maxi) et l'Atrium (100 places maxi). Les réservations se font lors de la réunion annuelle de la Mairie et des associations ou directement à la Maison Milon.



**Mail: [contact@espacemaisonmilon.fr](mailto:contact@espacemaisonmilon.fr) ou Tel: 04 88 84 43 47**

LOU GRILHOUN N° 18

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon - 10 Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

Imprimé par Imprimerie LAURENT (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Octobre 2020